



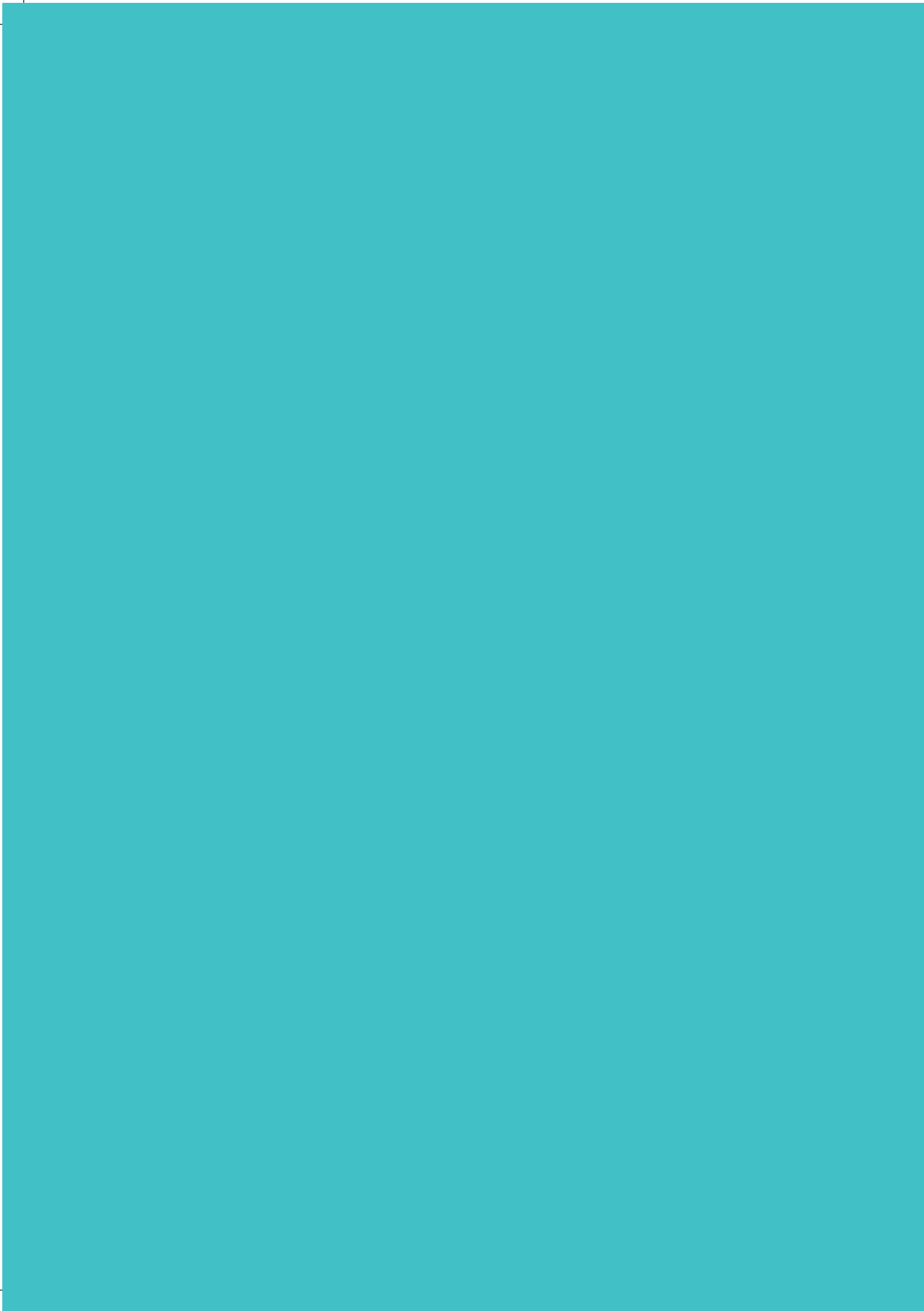
Republic of Tunisia  
République Tunisienne

## PARTNERSHIP FOR MARKET READINESS - PMR

### APPUI À LA TARIFICATION CARBONE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NDC ET LA TRANSITION BAS CARBONE EN TUNISIE

### SUPPORT TO CARBON PRICING FOR THE IMPLEMENTATION OF THE NDC AND THE LOW CARBON TRANSITION IN TUNISIA







الوكالة الوطنية  
للتحكم في الطاقة  
ANME

Un engagement durable et renouvelable



Au service  
des peuples  
et des nations

## PARTNERSHIP FOR MARKET READINESS – PMR

### APPUI À LA TARIFICATION CARBONE POUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA NDC ET LA TRANSITION BAS CARBONE EN TUNISIE

### SUPPORT TO CARBON PRICING FOR THE IMPLEMENTATION OF THE NDC AND THE LOW CARBON TRANSITION IN TUNISIA





## ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>ANME</b>	Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie National Agency for Energy Conservation
<b>BB</b>	Building Block
<b>CCNUCC</b>	Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
<b>FTE</b>	Fonds de Transition Énergétique Energy Transition Fund
<b>FNME</b>	Fonds National de Maîtrise de l'Énergie
<b>GES</b>	Gaz à effet de serre
<b>GHG</b>	Greenhouse Gases
<b>GIZ</b>	Agence de coopération internationale allemande pour le développement Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
<b>INDC</b>	Intended Nationally Determined Contribution. In the document, the terms are used indistinctively. NDC refers to the same document (INDC) once the Paris Agreement has been ratified.  Contribution déterminée au niveau national. Dans le document, les termes sont utilisés de manière indistincte. Le terme NDC se réfère au même document que (INDC) adopté une fois l'accord de Paris ratifié.
<b>MBI</b>	Market Based Instruments Instruments basés sur le marché
<b>MRP</b>	Market Readiness Proposal
<b>MRV</b>	Measure, Reporting and Verification Mesure, Notification et vérification
<b>NAMA</b>	Nationally-Appropriate Mitigation Actions Mesures d'atténuation appropriées au niveau national
<b>PMR</b>	Partnership for Market Readiness
<b>PST</b>	Plan Solaire Tunisien Tunisian Solar Plan (TSP)
<b>UNDP</b>	United Nations Development Programme Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)
<b>UNFCCC</b>	United Nations Framework Convention on Climate Change

FR

5

EN



## AVANT-PROPOS

Consciente des enjeux climatiques, la Tunisie s'est toujours engagée activement en faveur d'une politique de développement bas carbone. Fruit de cette politique axée particulièrement sur la maîtrise de l'énergie, son intensité carbone a enregistré une baisse de 25% durant les deux dernières décennies.

Instaurer un processus de tarification du carbone représente pour la Tunisie à la fois un nouveau levier de politique publique pour atténuer efficacement la croissance des émissions de GES et une source potentielle de financement pour accélérer la transition énergétique et mettre en œuvre l'accord de Paris. C'est dans cette optique que la Tunisie a soumis le 16 septembre 2015 sa Contribution Nationale Prévue Déterminée (INDC) et que son parlement a ratifié en février 2017 l'accord de Paris, confirmant ainsi sa volonté politique d'honorer les engagements annoncés dans la INDC, alors devenue Contribution Nationale Déterminée (NDC). Cette ratification s'inscrit aussi dans la continuité du processus d'engagement de la Tunisie en faveur de la lutte contre les changements climatiques qui a débuté depuis l'adoption de la CCNUCC en 1992.

Tel qu'annoncé dans sa NDC, le recours à la tarification du carbone représente pour la Tunisie un instrument pour réorienter les investissements vers les technologies à faible émission de GES et concrétiser les objectifs d'atténuation dans les secteurs prioritaires comme ceux de la génération d'électricité et de la production du ciment. Outre la réduction des émissions de GES, la tarification du carbone est de nature à accélérer la transition énergétique, stimuler la croissance économique et créer de nouveaux emplois.

Le PMR « Partnership for Market Readiness », créé à l'initiative de la Banque Mondiale, représente une opportunité pour appuyer la Tunisie dans la mise en œuvre de sa NDC et de sa stratégie bas-carbone. Le PMR est un programme d'assistance financière et technique destiné à aider les pays en développement et émergents à développer l'utilisation des instruments de tarification du carbone comme vecteurs déterminants pour le renforcement de leurs politiques d'atténuation. Pour chaque pays adhérent au PMR, deux phases sont prévues :

FR

6

EN

## PREFACE

Aware of the global climate change challenge, Tunisia has always been actively committed to a low carbon development policy. Thanks to the policy focus on energy conservation, its carbon intensity has been decreasing by 25% during the last two decades.

Setting up a process aiming to the introduction of carbon pricing instruments in Tunisia serves a dual purpose: a new policy lever to effectively decrease the growth in GHG emissions and a potential resource to accelerate the energy transition and implement the Paris Agreement. It is with this dual purpose in mind that Tunisia submitted in 16 September 2015 its Intended Nationally Determined Contribution (INDC) and that its Parliament ratified the Paris Agreement in February 2017, confirming its political will to honor the commitments inscribed in its INDC, hence becoming the NDC. Ratification of the Paris Agreement follows a continuing story of engagement of Tunisia in the fight against climate change, since the adoption of the UNFCCC in 1992.

As announced in its NDC, carbon pricing is seen by the Tunisian Government as a key instrument in redirecting investments towards low GHG-emitting technology and in meeting its mitigation commitments in priority sectors such as power generation and cement production. Beyond GHG mitigation, carbon pricing will assist in accelerating energy transition, stimulating economic growth and generating new employment opportunities.

The Partnership for Market Readiness (PMR) is a World Bank initiative representing an opportunity to support Tunisia in the implementation of its NDC and low-carbon strategy. It is a program of financial and technical assistance aiming at supporting developing and emerging countries to develop the use of carbon pricing instruments as key drivers for strengthening their mitigation policies. The PMR process consists of two phases:



- Une première phase de préparation du MRP « Market Readiness Proposal » qui détaille la feuille de route du pays pour la conception, le pilotage et la mise en œuvre des instruments de tarification du carbone ;
- Une deuxième phase de mise en œuvre et de concrétisation des activités identifiées dans le cadre de la première phase du MRP.

En avril 2016, l'assemblée du PMR a accordé à la Tunisie un don de 350 000 \$ pour préparer la première phase du MRP. La participation de la Tunisie au PMR s'inscrit dans le cadre de la volonté politique de la Tunisie d'utiliser la tarification du carbone comme levier complémentaire pour entamer la transition progressive vers une économie bas carbone.

La proposition du MRP a été développée et approuvée dans le cadre d'un processus de concertation avec les acteurs clés concernés par l'atténuation des émissions de GES en Tunisie. Ce processus a été conduit conjointement par l'ANME (point focal national du PMR) et le PNUD en tant que partenaire d'exécution pour accompagner le gouvernement tunisien dans les deux phases de préparation du MRP et de sa mise en œuvre.

Le document du MRP a été présenté et approuvé lors de l'atelier de concertation du 17 novembre 2017 par les parties prenantes nationales et adopté dans sa version définitive par l'assemblée du PMR lors de sa dix-huitième session tenue du 24 au 26 avril 2018, en Ukraine.

Le présent document a pour objet de donner un aperçu sur l'approche adoptée pour le développement du MRP ainsi que sur son contenu en termes d'activités destinées à se préparer à la mise en place des instruments de tarification du carbone pour la mise en oeuvre de la NDC et la transition bas carbone en Tunisie.

FR

7

EN

- A first phase of preparation of the MRP "Market Readiness Proposal" which details the country's roadmap for the design, management and implementation of carbon pricing instruments ;
- A second phase of implementation in which countries implement the activities identified in the MRP.

In April 2016, the PMR assembly awarded a grant of 350 000 \$ to Tunisia to prepare the first phase. Tunisia's participation in the PMR is part of its political will to use carbon pricing as a complementary lever for a gradual transition to a low-carbon economy.

The current MRP proposal was prepared, finalized and approved within the framework of a wide-ranging consultation process with the key stakeholders concerned by the GHG emissions mitigation in Tunisia. This process has been conducted jointly by the National Agency for Energy Conservation <sup>(1)</sup> (national focal point of the PMR) and by the UNDP as a delivery partner to support the Tunisian Government in the preparation and implementation of this MRP. The MRP document was presented and approved by the national stakeholders during the consultation workshop of 17 November 2017 and adopted in its final version by the partnership assembly of the PMR at its eighteenth session held from 24 to 26 April 2018, in Ukraine.

The purpose of this document is to give a general overview on the adopted approach for the MRP development and on its content in terms of activities designed to get ready for carbon pricing policies to support the implementation of the NDC and the low carbon transition in Tunisia.

(1) Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie (ANME).







## La NDC de la Tunisie : des objectifs ambitieux que les instruments de tarification du carbone peuvent aider à réaliser

La Tunisie s'est fixée un objectif ambitieux qui vise la réduction de l'intensité carbone de son économie de 41% entre 2010 et 2030. Pour atteindre cet objectif, la Tunisie doit mobiliser l'ensemble des outils de politique publique d'atténuation et saisir toutes les opportunités pouvant l'aider à mettre en œuvre les programmes sectoriels d'atténuation des émissions de GES mentionnés dans sa NDC. Outre les incitations réglementaires et financières existantes au niveau national, la Tunisie sollicitera également l'accès à des mécanismes de financement internationaux, qui lui permettront de soutenir sa transition bas carbone. Les instruments de tarification du carbone sont parmi les outils auxquels la Tunisie compte recourir pour appuyer la politique d'atténuation et atteindre l'objectif de sa NDC. Dans ce contexte, la contribution du PMR permettra à la Tunisie de préparer l'introduction des instruments de tarification du carbone dans l'économie tunisienne.

FR

9

EN

### The Tunisian NDC: ambitious targets that carbon pricing instruments can help to achieve

Tunisia has set ambitious targets to reduce the national economy carbon intensity by 41% from 2010 to 2030. To reach this objective, Tunisia must mobilize the full range of public mitigation policy instruments and seize the opportunities that could facilitate the implementation of the sectorial mitigation programs of the GHG emissions mentioned in its NDC. Besides the existing financial and regulatory incentives at national level, Tunisia will also seek to access international financing mechanisms, which will help to support its low-carbon transition. Tunisia intends to use carbon pricing instruments among others, to support its mitigation policy and to meet its NDC objectives. Within this context, the PMR contribution will allow Tunisia to prepare carbon-pricing instruments' introduction into the national economy.



## Des atouts indéniables pour l'émergence de la tarification du carbone

Les instruments de tarification du carbone dont l'introduction est envisagée, s'intégreraient de manière cohérente dans le cadre existant d'appui à la politique d'atténuation des GES. Ce cadre est constitué de 5 principaux piliers :

- **La politique de maîtrise de l'énergie** : La Tunisie a une expérience de plus de 30 ans en matière de politique de maîtrise de l'énergie. Cette politique volontariste est appelée à être renforcée pour assurer la transition énergétique et la mise en œuvre de la NDC. Le déploiement massif des énergies renouvelables figure parmi les dix axes prioritaires de développement du gouvernement tunisien. L'objectif 30-30-30 consiste à ce que d'ici 2030, les énergies renouvelables constituent 30% de la production d'électricité et qu'en matière d'efficacité énergétique, la consommation d'énergie primaire diminue de 30% par rapport au scénario tendanciel.

- **Le Fonds de Transition Énergétique (FTE)** : Le FTE est au centre de la transition énergétique et de la mise en œuvre de la NDC en Tunisie. Créé en 2005 sous l'appellation de FNME, puis sous celle du FTE en décembre 2013 et réformé en juillet 2017 avec un élargissement substantiel de ses champs et modes d'intervention, le FTE devra mobiliser d'importantes ressources additionnelles (nationales et internationales) pour encourager les investissements dans les projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables. Compte tenu de son expérience et des ouvertures prometteuses qu'il pourrait offrir, le FTE pourrait se révéler comme l'un des axes essentiels des instruments de tarification du carbone en Tunisie en créant de véritables effets de levier pour la transition bas carbone.

FR

10

EN

## Undeniable assets for the emergence of carbon pricing

The proposed carbon pricing instruments would be coherent with the existing framework supporting GHG mitigation policy. This framework consists of 5 main pillars:

- **Energy Conservation Policy**: Tunisia has more than 30 years of experience in energy conservation policy. This proactive policy will be reinforced to ensure the energy transition and the implementation of the NDC. The massive deployment of renewable energy is a top development priority of the Tunisian Government. The current so called "30-30-30" target means to increase the share of renewable energy by 30% in power generation, and to reduce likewise primary energy consumption by 30% compared to the trend scenario, by 2030.

- **The Energy Transition Fund (FTE)**: The FTE is one of the major tools for the development of the energy transition and the implementation of the NDC in Tunisia. Founded in 2005, under the name of FNME<sup>(2)</sup>, updated under the new FTE name in December 2013, and finally reformed in July 2017 to be broadened with a substantial expansion of its fields and modes of intervention, the FTE must mobilize significant national and international additional resources to promote investments in energy efficiency and renewable energy projects. Given its experience and the promising opportunities it could provide, the FTE is well positioned to be one of the key crossroads of carbon pricing policy in Tunisia.

(2) Fonds National de Maîtrise de l'Énergie - National Fund of Energy Conservation



- **Le développement des NAMAs** : La Tunisie a capitalisé une grande expérience dans la conception et le développement des NAMAs avec les NAMA Plan Solaire Tunisien, NAMA ciment et NAMA bâtiment. Les avancées dans les domaines de la prospective, le MRV, les accords volontaires et les mécanismes de financement pourraient tout à fait se prêter à élargir leur champs à des applications de tarification du carbone.

- **Le soutien international** : De multiples initiatives de soutien au développement et à la politique d'atténuation contribuent concomitamment à la transition bas carbone. Nous citons notamment l'appui de l'Union Européenne à la politique de maîtrise de l'énergie, l'appui de la Banque Mondiale au secteur forestier, l'appui du PNUD à la mise en œuvre de la NDC et à la stratégie bas carbone, l'appui de la GIZ à la mise en œuvre de l'accord de Paris, l'appui de l'AFD au financement des projets d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables, etc.

- **La mobilisation du secteur financier** : Le secteur financier public et privé est un acteur fondamental pour contribuer à la réussite de la politique de transition énergétique et à la mise en œuvre de la NDC. Son implication immédiate dans les questions de tarification du carbone en Tunisie permettra de profiter de ses compétences dans l'opérationnalisation des instruments financiers devant soutenir la tarification du carbone.

- **Development of NAMAs**: Tunisia has capitalized on a broad experience in the design and development of NAMAs with the NAMA Tunisian Solar Plan (PST), NAMA cement and NAMA building. Achievements in the fields of planning, MRV, voluntary agreements and financing mechanisms could be expanded in their scope to carbon pricing applications.

- **International support**: Various initiatives to support development and mitigation policy contribute to the low-carbon transition in Tunisia such as the European Union support to energy conservation policy, World Bank support to the forest sector, UNDP support to NDC implementation and low-carbon strategy, GIZ support to Paris Agreement implementation, AFD<sup>(3)</sup> support to the financing of energy efficiency and renewable energy projects, among others.

- **Engagement of the financial sector**: The financial sector is a key stakeholder in contributing to the success of the energy transition policy and the implementation of the NDC. The sector's immediate involvement in the issues related to carbon pricing in Tunisia will allow to benefit from its skills in operationalizing the financial instruments supporting carbon pricing.

(3) Agence Française de Développement - French Development Agency



## Une vision cohérente et articulée de la planification des Instruments Basés sur le Marché (MBI) en Tunisie

La Tunisie aura besoin davantage de ressources financières et d'incitations pour mettre en œuvre la transition bas carbone et atteindre les objectifs de sa NDC. Le recours simultané à la finance climat et aux instruments de tarification du carbone est indispensable pour appuyer cette transition. La réalisation des activités prévues par le MRP s'inscrit dans une optique d'apprentissage de l'introduction des instruments de tarification du carbone en vue d'accélérer la transition énergétique, concrétiser les objectifs de la NDC et s'aligner sur la trajectoire du développement bas carbone.

Cette habilitation aux instruments de la tarification du carbone, soutenue par le PMR, comprendra douze activités appuyant et structurant de manière intégrée, cohérente et complémentaire l'apprentissage des concepts et la préparation à l'introduction de la tarification du carbone. Ces activités développées dans un esprit de concertation et d'appropriation nationale, mettent l'accent sur :

- L'appui sur des acquis réglementaires, institutionnels, organisationnels et techniques, déjà très développés en Tunisie, qui permettront de progresser rapidement dans le développement de la tarification du carbone;

FR

12

EN

## A consistent and structured approach to the planning of Market Based Instruments (MBI) in Tunisia

Tunisia will need further financial resources to implement the low carbon transition and reach its NDC objectives. The simultaneous use of climate finance and carbon pricing instruments is essential to support this transition. The achievement of MRP activities is part of a learning approach introducing carbon pricing instruments to speed-up the energy transition, meet the NDC objectives and line up with the low carbon development path.

The readiness package for the introduction of carbon pricing instruments, supported by PMR, includes twelve activities supporting and structuring in an integrated, consistent and complementary manner the development and application of the concept of carbon pricing. These activities have been developed in a spirit of consultation and national ownership, and focus on:

- Supporting regulatory, institutional, organizational and technical institutions - already well developed in Tunisia - that will allow rapid progress in the development of carbon pricing;



- La maximisation de la couverture des objectifs de la NDC et l'adéquation avec les stratégies et priorités sectorielles bas carbone notamment la stratégie énergétique 2030 ;
- L'application d'instruments variés et bien articulés entre eux (taxe carbone, introduction de systèmes de paiements axés sur les résultats, etc.) et adaptés aux secteurs ciblés et aux spécificités tunisiennes et s'inscrivant dans une vision de long terme (post-2020). Ces instruments seraient consolidés et généralisés, pour soutenir significativement la transition bas carbone ;
- Le soutien transversal des instruments de tarification du carbone identifiés (évaluation des impacts, mise à jour des scénarios d'atténuation, systèmes MRV, renforcement des capacités, etc.), et l'implication du secteur financier et bancaire qui sera le pilier de la concrétisation de la transition bas carbone ;
- La mobilisation des ressources nécessaires, et leur structuration au sein d'une Unité de Gestion de Projet (UGP) solide et dotée de ressources humaines adéquates, et s'appuyant autant que nécessaire sur l'expertise externe, pour mener toutes les activités du projet pendant les 2 ans du projet.

- Ensuring alignment with the NDC mitigation objectives and matching with low carbon sector strategies and priorities, especially the 2030 Energy Strategy;
- The application of various and well articulated instruments (carbon tax, introduction of results-based payment systems, etc.), adapted to the sectors and national circumstances of Tunisia, and part of a long-term vision (post-2020), where these instruments would be consolidated and generalized, to significantly support the low carbon transition;
- Cross-cutting support to identified carbon pricing instruments (impact assessment, update of mitigation scenarios, MRV systems, capacity building, etc.), and the involvement of the financial and banking sectors, which will be crucial in the realisation of the low carbon transition;
- The mobilization of the necessary resources, and their structuring within a solid Project Management Unit (PMU) with adequate human resources, and relying as much as necessary on external expertise, to carry out all the project's activities for 2 years.



## Des instruments de tarification du carbone adaptés au contexte tunisien et s'inscrivant dans une optique de long terme

Les travaux de préparation du MRP sont basés sur d'importantes concertations avec les acteurs tunisiens engagés dans l'atténuation des émissions de GES. Ces concertations ont permis de tirer des enseignements précieux sur les instruments potentiellement applicables en Tunisie, retenant les secteurs de l'énergie et des procédés industriels comme secteurs prioritaires et se prêtant le mieux, sur le court terme, à l'application des instruments de tarification du carbone.

L'ensemble des activités décrites dans le MRP permettrait ainsi de couvrir une partie significative de l'objectif d'atténuation des émissions de GES de la NDC, et d'impliquer la majorité des acteurs concernés par cet objectif.

Le processus de concertation a permis d'identifier trois instruments de tarification du carbone prioritaires se prêtant le mieux à des applications futures en Tunisie, dans le cadre d'un système cohérent et bien articulé :

FR

14

EN

## Carbon pricing instruments adapted to the Tunisian context and with a long-term perspective

The preparatory work for the MRP was based on extensive consultations with Tunisian stakeholders involved in GHG mitigation. These consultations yielded valuable lessons on the potential instruments to be applied in Tunisia, taking the energy and industrial processes sectors as priority sectors and best suited, in the short term, for carbon pricing implementation.

The activities outlined in the MRP would thus cover a significant part of the NDC GHG mitigation goal and engage in the process a large share of stakeholders involved in this goal.

The consultation process identified three priority carbon pricing instruments that could best be implemented in Tunisia, as part of a coherent and well-articulated system :



## Instrument 1

### Introduction d'une taxe carbone pour l'alimentation du Fonds de Transition Énergétique

Le rôle du FTE, en tant que pivot de la transition bas carbone dans le secteur de l'énergie, sera primordial pour la mise en œuvre des instruments de tarification du carbone en Tunisie.

Actuellement le FTE est alimenté à travers un ensemble de taxes, dont la plus importante est une taxe prélevée sur la première immatriculation des véhicules. Dans la perspective de l'élargissement de l'éligibilité et des modalités d'intervention du FTE, objet du décret de juillet 2017, d'autres ressources sont nécessaires pour alimenter ce fonds. Selon la loi de création du FTE en décembre 2013, il est prévu d'introduire une taxe sur la consommation d'énergie, cette taxe n'a cependant pas encore été établie.

Plutôt que d'appliquer une taxe énergétique pour alimenter le FTE, il s'agit d'appliquer une taxe carbone, basée sur la teneur en carbone des combustibles.

L'instrument de la taxe carbone servira, dans un premier temps, à renforcer les ressources du FTE. Dans une vision de long terme, la généralisation de la taxe carbone permettra d'orienter les choix des consommateurs vers l'utilisation des énergies décarbonées.

En outre, étant donné que le FTE a la possibilité de recevoir un financement international, il pourrait également être utilisé pour acheminer toutes les ressources financières résultant des transactions liées aux mécanismes qui seront définis dans le cadre de l'article 6 de l'accord de Paris.

La taxe sur le carbone, ainsi que les ressources résultant des transactions liées à l'article 6, contribueront de manière significative et directe à accélérer la transition vers la réalisation des objectifs de la NDC.

FR

15

EN

## Instrument 1

### Introduction of a carbon tax to support the Energy Transition Fund

The FTE will be a cornerstone of the low carbon energy transition in Tunisia and will be crucial for the implementation of carbon pricing instruments in Tunisia.

Currently the FTE is financed through a set of taxes, among which the most important is a tax levied on the first registration of vehicles. In the context of the extension of the eligibility and modalities of intervention of the FTE, issued by the decree of July 2017, other resources are deemed to be necessary to replenish and expand the Fund to meet its new objectives. To that effect, the law that created the FTE in December 2013 foresaw the introduction of a tax on energy consumption energy. To this date, this tax has not yet been established.

The proposal in this MRP is that the foreseen energy tax should be adjusted to reflect the carbon content of different energy vectors, thus effectively introducing a cross-sector carbon tax.

The carbon tax instrument will initially be used to strengthen the resources of the Energy Transition Fund. In the longer term, the expansion of the scope of the carbon tax will assist the goal of directing consumers' choices towards the use of carbon-free energy. In addition, since the FTE has the possibility of taking in international financing, it could also be used to channel, on behalf of Tunisia, all financial resources resulting from transactions linked to the mechanisms to be defined in the framework of Article 6 of the Paris Agreement.

Carbon tax, together with resources resulting from Article 6 related transactions will significantly and directly contribute to accelerate carbon transition towards the achievement of NDC objectives.



## Instrument 2

### Introduction d'un système de paiements axés sur les résultats en soutien au développement de l'électricité renouvelable

L'une des spécificités du Plan Solaire Tunisien (PST) est l'ouverture de la production d'électricité renouvelable au secteur privé. Un système de « gratification » des émissions de GES évitées, au profit des producteurs d'électricité à partir des technologies renouvelables pourrait être mis en place, dans le but d'améliorer la rentabilité du renouvelable et de mieux attirer les opérateurs privés vers ce secteur. Un tel système serait indexé sur les émissions de GES évitées, et viendrait bonifier le prix d'achat de l'électricité cédée au réseau électrique. Cette bonification serait soutenue par les ressources additionnelles du FTE, mobilisées grâce à la nouvelle taxe carbone (Instrument 1) et serait alors assimilée à un système de paiements axés sur les résultats, rétribuant les émissions évitées par les projets de production d'électricité renouvelable.

Cette incitation devrait permettre d'attirer et d'accroître la participation du secteur privé dans la réalisation du PST, activité prioritaire pour appuyer la réalisation des objectifs de la transition énergétique et de la NDC, en complémentarité avec les deux autres instruments.

FR

16

EN

## Instrument 2

### Introduction of a results-based payments system to support the development of renewable electricity facilities

One of the particularities of the Tunisian Solar Plan (TSP) is the opening of renewable electricity production to the private sector. A system of rewarding avoided GHG emissions for the benefit of electricity producers from renewable technologies can be established, aimed at improving the cost-effectiveness of renewable energy and to better attract private operators to this sector. Such a system would be focused on avoided GHG emissions and top up the purchase price of electricity sold to the electricity grid. This increase would be supported by additional FTE resources mobilized through the new carbon tax (Instrument 1) and would therefore effectively work as a results-based payment scheme.

This incentive would allow to attract and increase the involvement of the private sector in the TSP achievement as a priority activity to support the achievement of the energy transition and NDC objectives, in complementarity with the other two instruments.





## Instrument 3

### Identification et design d'un instrument de tarification du carbone dans le cadre de l'accord volontaire entre le secteur cimentier et les autorités publiques

Le ciment est l'un des secteurs prioritaires pour la mise en œuvre de la transition énergétique et de la NDC. Les derniers travaux réalisés récemment dans le secteur cimentier en Tunisie démontrent un grand potentiel d'atténuation à travers quatre moyens : l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables, le co-processing et la réduction du taux du clinker dans la production du ciment. Il s'agit de définir un système de tarification du carbone dans le cadre de l'accord volontaire entre les cimentiers et les pouvoirs publics (incitation basée sur les résultats, système d'allocation de quotas et d'échanges d'émissions, etc.) qui permet d'exploiter le potentiel d'atténuation d'une manière efficace et rentable. Le choix de l'instrument se fera sur la base des expériences internationales et de la concertation avec les cimentiers.

La définition d'un tel instrument <sup>(1)</sup> se ferait de manière articulée avec les deux premiers instruments proposés ci-dessus. Ainsi, il y aura recours à l'instrument 2 (et de ce fait à l'instrument 1 également) comme le secteur ciblé s'appuiera fortement sur les énergies renouvelables pour atteindre les objectifs d'atténuation de l'accord volontaire.

En préparant la mise en œuvre de l'instrument pertinent de tarification du carbone, le secteur du ciment sera en mesure de contribuer efficacement à la réalisation des objectifs de la NDC.

Le schéma suivant présente de manière simplifiée l'articulation des instruments de tarification proposés dans le MRP.

(1) La définition d'un tel système s'appuiera sur l'accord volontaire qui va être conclu entre le secteur cimentier et les autorités tunisiennes, dans le cadre de l'initiative NAMA ciment.

## Instrument 3

### Identification and design of a carbon pricing instrument under the voluntary agreement framework between cement industries and public authorities

Cement is one of the priority sectors for the implementation of both the energy transition and the NDC. The latest work conducted in the cement sector in Tunisia shows great mitigation potential through four options: energy efficiency, renewable energy, co-processing and reduction of the clinker/cement ratio. The aim is to test the introduction of a carbon pricing system under the voluntary agreement framework between cement producers and the public authorities that would harness the mitigation potential in an efficient and cost-effective manner. The final choice of the instrument will be based on international experience and consultations with the cement industry.

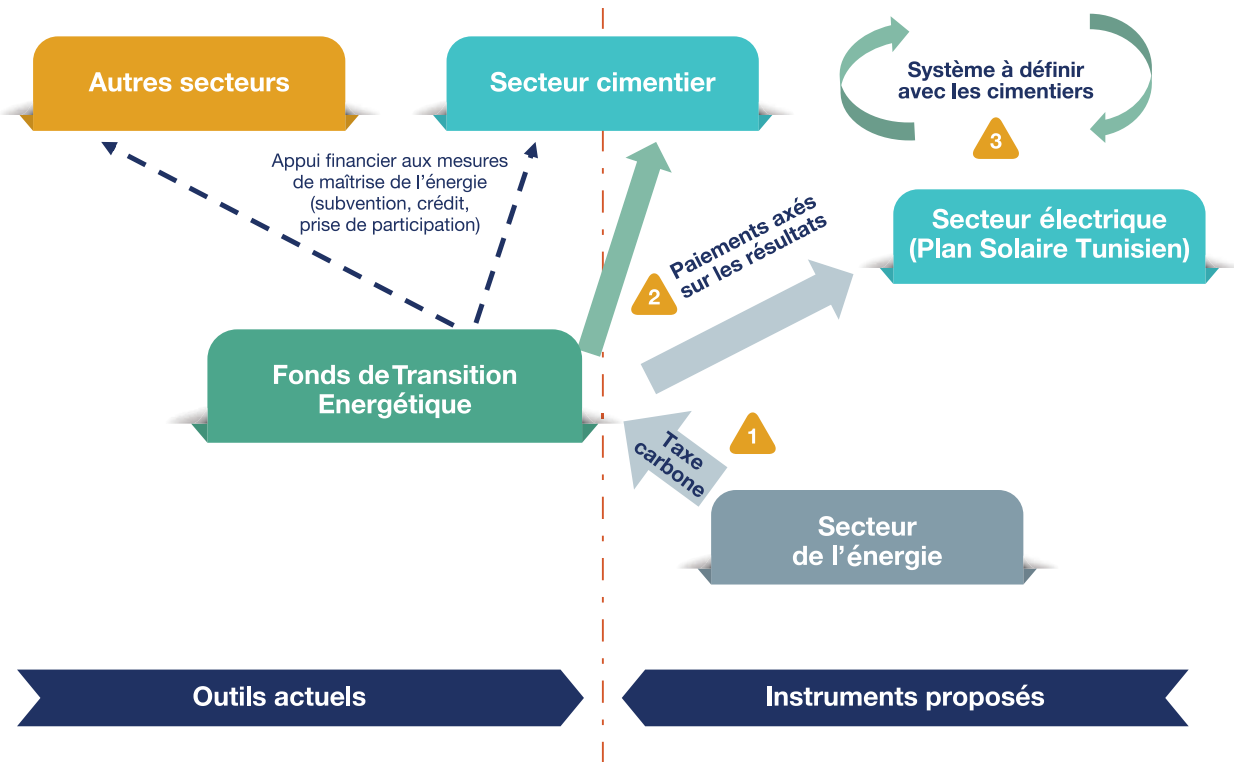
The definition of such an instrument <sup>(4)</sup> would be articulated with the first two instruments proposed above. It will consequently put into practice Instrument 2 (as well as Instrument 1), since the targeted sector will heavily rely on renewable energy to achieve the mitigation targets of the voluntary agreement.

By preparing the implementation of the relevant carbon pricing instrument, the cement sector will be able to effectively contribute to the achievement of NDC objectives.

The following diagram presents in a simplified way the articulation of the pricing instruments proposed in the MRP.

(4) The experimentation of such a system will be based on the agreement to be concluded between the cement industry and the Tunisian authorities, as part of the NAMA cement initiative.

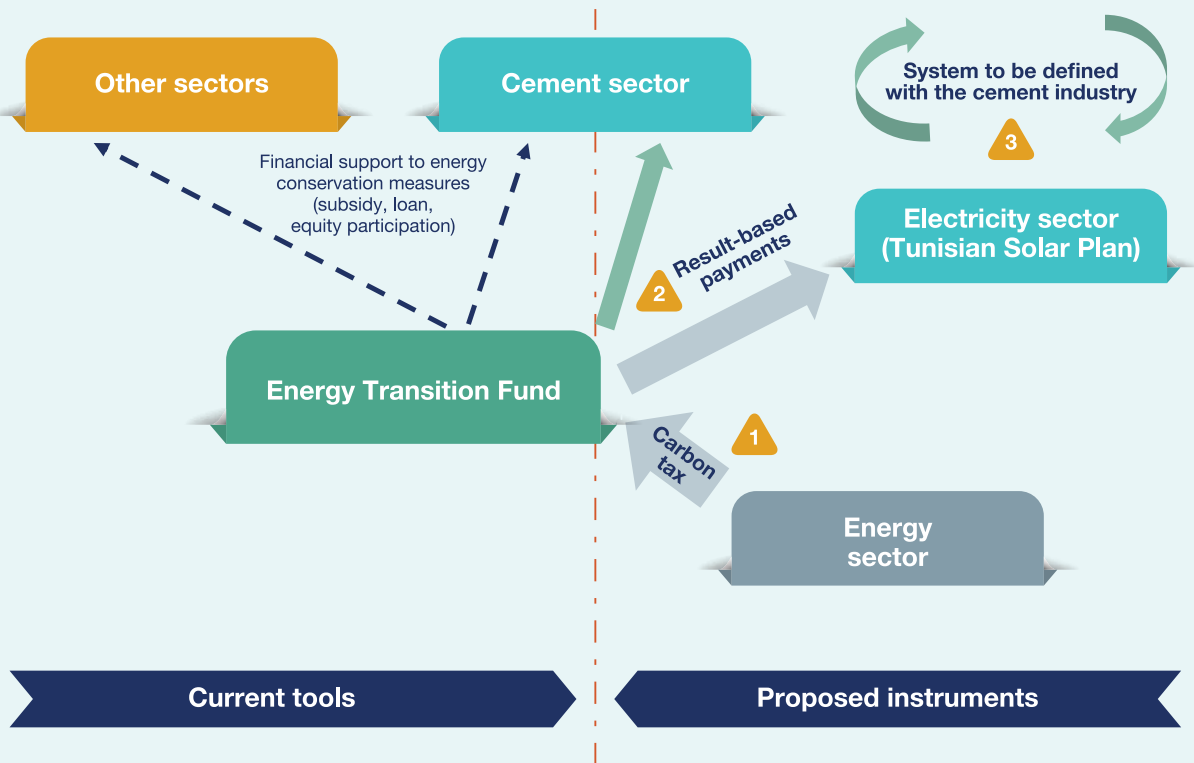




FR

18

EN



## Activités proposées pour le MRP

La présente proposition du MRP a été élaborée et structurée en se référant aux recommandations présentées dans le document « Tool for Market Readiness - version 3 » du PMR. Elle s'articule autour de six chapitres intitulés « Building Blocks » selon la terminologie du PMR.

Le MRP-Tunisie propose la mise en place de 13 activités. Ces activités ont été identifiées sur la base d'un large processus de concertation avec les parties prenantes et d'une analyse approfondie des travaux déjà réalisés en Tunisie en matière d'atténuation. Les activités sont proposées en continuum des importantes réalisations de la Tunisie en matière d'atténuation des GES et viennent renforcer l'aptitude de la Tunisie pour mettre en place des instruments de tarification du carbone.

FR

19

EN

## Proposal of MRP activities

This MRP proposal has been developed and structured with reference to the recommendations presented in the PMR document "Tool for Market Readiness - version 3".

The MRP-Tunisia proposes the implementation of 13 activities. These activities were identified both on the basis of a broad consultation process with stakeholders and a thorough analysis of the work achieved in Tunisia on mitigation. The activities identified build on Tunisia's significant GHG mitigation achievements, and reinforce Tunisia's ability to implement carbon pricing instruments.



Le « **Building Block 1** », décrit les contextes politique, économique et social de la Tunisie, ainsi que les mesures entreprises en lien avec le développement bas carbone et la transition énergétique stipulés dans le cadre des engagements climatiques contenus dans la NDC. Ce chapitre pose les bases pour une compréhension des enjeux de la NDC tunisienne, des obstacles à surmonter et des appuis nécessaires (notamment via les activités du BB3) pour intégrer les instruments de tarification du carbone en tant que piliers essentiels de la politique d'atténuation servant les objectifs de la NDC et la stratégie bas carbone.

Le « **Building Block 2** », établit une cartographie des différentes politiques climatiques tunisiennes et de ses objectifs. Par ailleurs, dans ce chapitre sont aussi identifiés les secteurs clés de l'économie tunisienne, leurs potentiels d'atténuation ainsi que les possibles barrières à l'atteinte des objectifs des politiques climatiques tunisiennes. Le chapitre fait aussi une analyse des prédispositions de ces secteurs à se prêter à des instruments de tarification du carbone. Ce chapitre pose ainsi les bases essentielles pour le choix des secteurs pertinents et instruments appropriés et permet de comprendre les mécanismes et les supports (ex. FTE), via lesquels les instruments de tarification du carbone peuvent s'intégrer dans la politique nationale d'atténuation des GES. Ce faisant, **ce chapitre présente les données essentielles pour le développement des instruments dans le cadre de BB4.**

Dans le chapitre « **Building Block 3** » sont présentées les activités relatives à la prospective et la définition de scénarios d'atténuation et l'évaluation des impacts des instruments visés. Ces activités appuieront la Tunisie dans la mise à jour de la NDC et la préparation de la stratégie bas carbone, comme le stipule l'article 4 de l'accord de Paris.

FR

20

EN

**Building Block 1** describes the political, economic and social context of Tunisia, as well as the measures undertaken in connection with the low-carbon development goal and energy transition stipulated in the context of its climate commitments. This chapter lays the foundation for understanding the issues of the Tunisian NDC, the main barriers to overcome and the support needed (via the BB3 activities) to integrate carbon pricing instruments as essential pillars of the mitigation policy for the NDC objectives and the low carbon strategy.

**Building Block 2** maps out the various Tunisian climate policies and their objectives. This chapter also identifies the key sectors of the Tunisian economy, their mitigation potentials as well as the potential barriers to climate policy targets achievement. The chapter analyses the readiness of sectors to lend themselves to carbon pricing instruments. It lays the essential foundations for the choice of the relevant sectors and appropriate instruments and results. It allows as well to understand the mechanisms and the support (ex. FTE), through which carbon pricing instruments can be integrated into the national GHG mitigation policy. In doing so, **this chapter provides the main inputs for instrument development under BB4.**

In **Building Block 3**, activities related to foresight, definition of mitigation scenarios and impact assessment of the targeted instruments are presented. These activities will support Tunisia in updating the NDC and preparing the low carbon strategy, as stipulated in Article 4 of the Paris Agreement.



Par ailleurs, sont présentées la mise en place, ainsi que l'adaptation et la consolidation des systèmes MRV en lien avec les instruments de tarification désignés. Cette dernière activité préparera la Tunisie à se conformer aux exigences de transparence et à s'inscrire dans le cadre de transparence préconisé par l'article 13 de l'accord de Paris. **Ces activités construisent l'infrastructure essentielle pour soutenir la mise en œuvre des différents instruments proposés dans le BB4.**

Le chapitre « **Building Block 4** » est le chapitre central du MRP. Il présente et décrit de manière détaillée les instruments de tarification du carbone proposés dans le cadre du PMR et les activités permettant de les mettre en œuvre. Ceci est prévu en amont de la généralisation de ces instruments après 2020, pour soutenir les objectifs de la NDC et éventuellement s'inscrire dans le cadre des dispositions de l'article 6 de l'accord de Paris.

Dans le chapitre « **Building Block 5** », sont exposées les activités d'organisation du déroulement du projet, d'engagement du secteur financier et de renforcement de capacités garantissant le bon déroulement du projet, ainsi qu'une mise en œuvre efficace des instruments suggérés.

Enfin, le « **Building Block 6** » présente un récapitulatif des activités, le planning et le budget global.

L'articulation et les liens entre les 5 blocs opérationnels du projet PMR-Tunisie sont schématisés dans la figure ci-après.

Moreover, the establishment, as well as the adaptation and consolidation of MRV systems in connection with the designated pricing instruments are presented in this chapter. This activity will prepare Tunisia to comply with the requirements of transparency and to be in line with the transparency framework recommended by Article 13 of the Paris Agreement. **These activities build the main infrastructure to support the implementation of the different instruments proposed in BB4.**

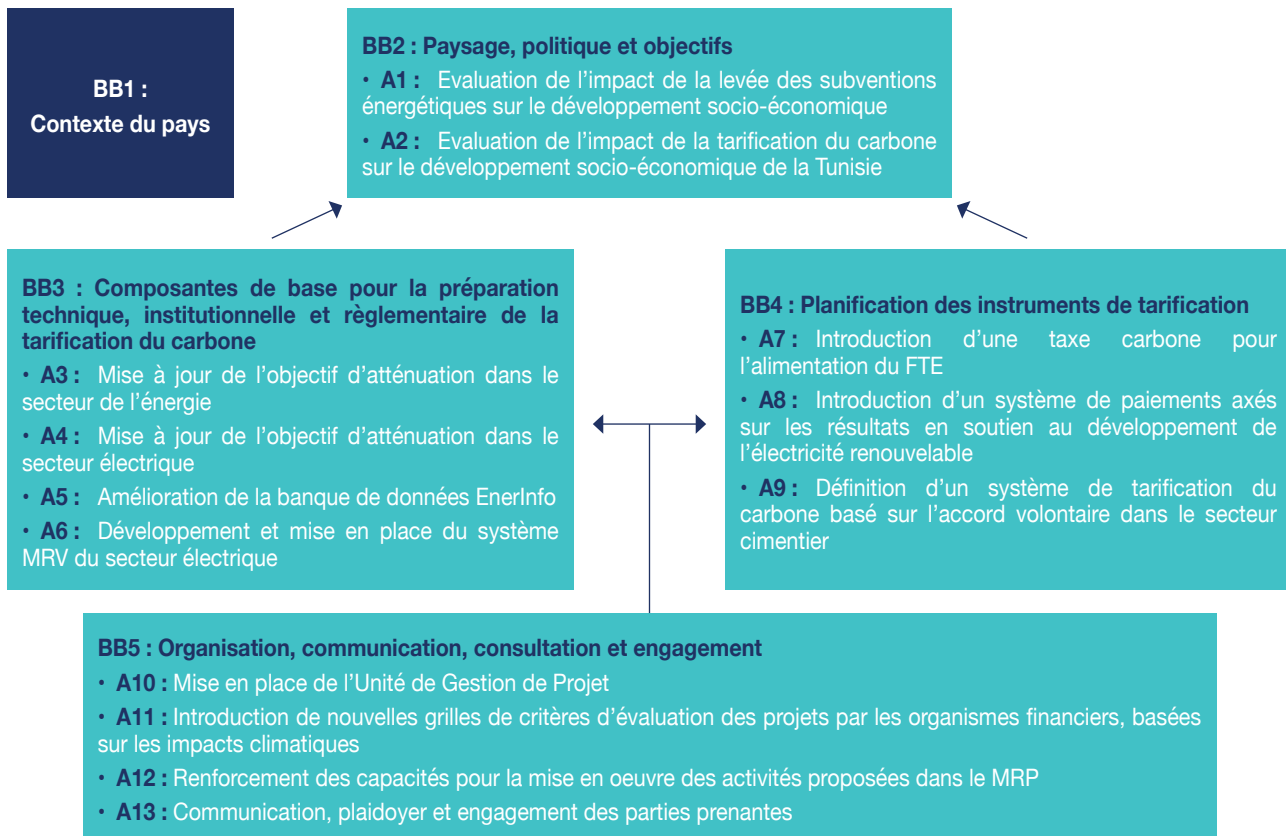
**Building Block 4** is the core chapter of the MRP. It presents and describes in detail the carbon pricing instruments proposed under the PMR, and the activities that enable their implementation, as a preparatory phase for the generalization of these instruments beyond 2020, to support the objectives of the NDC and possibly fall within the provisions of Article 6 of the Paris Agreement.

**Building Block 5** sets out activities regarding organization of the project development, financial sector involvement and capacity building to ensure the successful conduct of the project, as well as a good implementation of all suggested instruments.

Finally, **Building Block 6** presents a summary of activities, planning and the overall budget.

The articulation and links between the 5 operational blocks of the PMR-Tunisia project are shown schematically in the figure below.

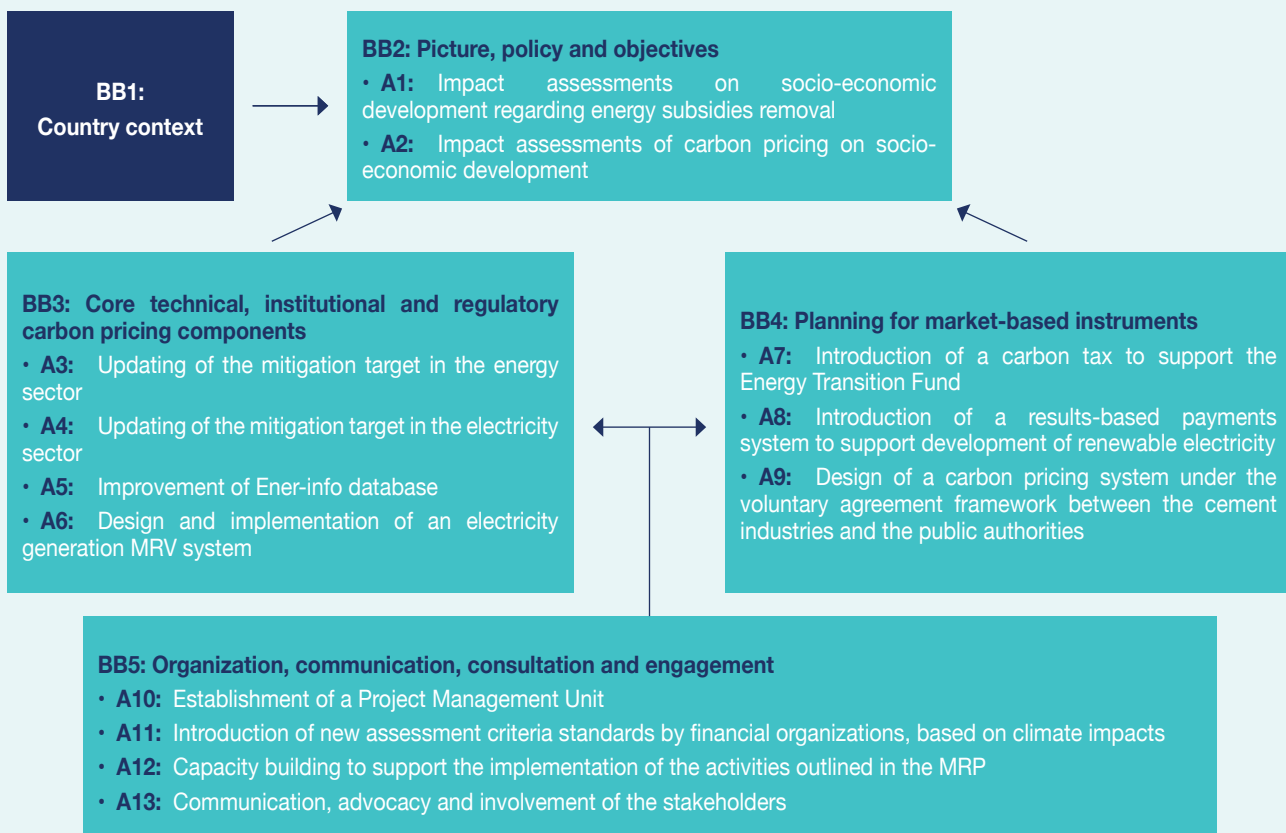




FR

22

EN



## Planning des activités proposées dans le cadre du PMR

N°	Activités	2018		2019				2020				
		Tr. 3	Tr. 4	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4	
A1	Evaluation de l'impact de la levée des subventions énergétiques sur le développement socio-économique	•	•	•	•	•						
A2	Evaluation de l'impact de la tarification du carbone sur le développement socioéconomique de la Tunisie	•	•	•	•	•	•					
A3	Mise à jour de l'objectif d'atténuation dans le secteur de l'énergie			•	•	•	•					
A4	Mise à jour de l'objectif d'atténuation dans le secteur électrique			•	•	•	•					
A5	Amélioration de la banque de données Ener-info			•	•	•	•	•				
A6	Développement et mise en place du système MRV du secteur électrique				•	•	•	•				
A7	Introduction d'une taxe carbone pour l'alimentation du FTE	•	•	•	•	•	•					
A8	Introduction d'un système de paiements axés sur les résultats en soutien au développement de l'électricité renouvelable		•	•	•	•	•	•	•			
A9	Définition et apprentissage de l'utilisation d'un système de tarification du carbone dans le cadre de l'accord volontaire dans le secteur cimentier		•	•	•	•	•	•	•			
A10	Mise en place de l'Unité de Gestion du Projet	•	•	•	•	•	•	•	•			
A11	Introduction de nouvelles grilles de critères d'évaluation des projets par les organismes financiers, basées sur les impacts climatiques			•	•	•	•					
A12	Renforcement des capacités pour la mise en oeuvre des activités proposées dans le MRP	•	•	•	•	•	•	•	•			
A13	Communication, plaidoyer et engagement des parties prenantes	•	•	•	•	•	•	•	•			

FR

23

EN

## Planning of proposed activities under the PMR

N°	Activities	2018		2019				2020				
		Tr. 3	Tr. 4	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4	Tr. 1	Tr. 2	Tr. 3	Tr. 4	
A1	Impact assessments on socio-economic development regarding energy subsidies removal	•	•	•	•	•						
A2	Impact assessments of carbon-pricing on socio-economic development	•	•	•	•	•	•					
A3	Updating of the mitigation target in the energy sector			•	•	•	•					
A4	Updating of the mitigation target in the electricity sector			•	•	•	•					
A5	Improvement of Ener-info database			•	•	•	•	•				
A6	Design and implementation of an electricity generation MRV system				•	•	•	•				
A7	Introduction of a carbon tax to support the Energy Transition Fund	•	•	•	•	•	•					
A8	Introduction of a results-based payments system to support development of renewable electricity		•	•	•	•	•	•	•			
A9	Design and training on how to use an emission trading system under the voluntary agreement framework of the cement sector		•	•	•	•	•	•	•			
A10	Establishment of a Project Management Unit	•	•	•	•	•	•	•	•			
A11	Introduction of new assessment criteria standards by financial organizations, based on climate impacts			•	•	•	•					
A12	Capacity building to support the implementation of the activities outlined in the MRP	•	•	•	•	•	•	•	•			
A13	Communication, advocacy and involvement of the stakeholders	•	•	•	•	•	•	•	•			



## Partenaire de mise en œuvre du PMR en Tunisie

### Implementing Partner of the PMR in Tunisia

<b>Nom</b> Name	Ms. Jihene Touil	Ms. Manel Khouili
<b>Organisation</b> Organization	<b>Programme des Nations Unies pour le Développement</b> United Nations Development Programme	
<b>Titre</b> Title	<b>Cheffe d'équipe Changement climatique, Environnement, Energie et Réduction des risques</b> Team Leader Climate Change, Environment, Energy and Risk Reduction	<b>Cheffe de projets Changement climatique et Energie</b> Project officer Climate Change and Energy
<b>Adresse</b> Address	Tour A, Immeuble Le Prestige Les Berges du Lac - 1053 Tunis	
<b>Téléphone</b> Phone number	(+216) 31 379 110	
<b>Fax</b>	(+216) 71 900 668	
<b>Email</b>	jihene.touil@undp.org	manel.khouili@undp.org
<b>Website</b>	www.tn.undp.org	

FR

24

EN





## Point Focal PMR en Tunisie PMR Focal Point in Tunisia

<b>Nom</b> Name	Mr. Hamdi Harrouch	Ms. Afef JAAFAR
<b>Organisation</b> Organization	<b>Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Energie "ANME"</b> National Agency for Energy Conservation	
<b>Titre</b> Title	<b>Directeur Général</b> Chief executive	<b>Responsable changement climatique</b> Climate change officer
<b>Adresse</b> Address	1, avenue du Japon - Cité administrative Montplaisir 1073 Tunis - Tunisia	
<b>Téléphone</b> Phone number	(+216) 71 906 900	
<b>Fax</b>	(+216) 71 904 624	
<b>Email</b>	hamdi.harrouch@anme.nat.tn	afef.jaafar@anme.nat.tn
<b>Website</b>	www.anme.nat.tn	

FR

25

EN





The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial data. This includes not only sales and purchases but also expenses and income. The document provides a detailed list of items that should be tracked, such as inventory levels, supplier payments, and customer orders. It also outlines the procedures for recording these transactions, including the use of standardized forms and the importance of double-checking entries for accuracy.

The second part of the document focuses on the analysis of the recorded data. It describes various methods for identifying trends and anomalies in the financial records. This includes comparing current performance against historical data and industry benchmarks. The document also discusses the importance of regular audits to detect and prevent errors or fraud. It provides a step-by-step guide for conducting an audit, from the selection of samples to the final reporting of findings. The document concludes by emphasizing the value of accurate financial records in making informed business decisions and ensuring long-term success.



الوكالة الوطنية  
للتحكم في الطاقة  
ANME

Un engagement durable et renouvelable



Au service  
des peuples  
et des nations

**Adresse :** Cité Administrative Montplaisir,  
Avenue du Japon B.P. 213 Tunis - Tunisie  
**Tél. :** (+216) 71 906 900  
**Fax :** (+216) 71 904 624 / (+216) 71 908 241  
**Email :** boc@anme.nat.tn  
**Site Web :** www.anme.nat.tn  
**Suivez nous sur :**  Taffi edhaw

**Adresse :** Tour A, Immeuble Le Prestige  
Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie  
**Tél. :** (+216) 31 379 110  
**Fax :** (+216) 71 900 668  
**E-mail :** registry.tn@undp.org  
**Site Web :** www.tn.undp.org  
**Suivez nous sur :**   